

Enquête publique

ÉTABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de **permis unique de Classe 2**, introduite par la S.R.L. SERVICES ECOWOOD dont le siège social est sis rue Saint-Gobain 12 à 5150 Franière, en vue d'obtenir le permis unique pour étendre une entreprise de façonnage et de commercialisation de bois de chauffage, sis sur le territoire de la commune de Floreffe Rue de Saint-Gobain, 12 à 5150 Franière et cadastré Floreffe division 2, section A n°237A.

Toute personne souhaitant obtenir des explications techniques sur le projet, peut contacter :	
<u>Le demandeur :</u>	SERVICES ECOWOOD S.R.L. Rue Saint-Gobain 12 à 5150 Franière info@servicesecowood.be
<u>Le Fonctionnaire technique :</u>	Giuseppe MONACHINO Avenue Reine Astrid, 39 à 5000 Namur Tél : 081/715.300 – Réf : 10013571
<u>Le Fonctionnaire délégué :</u>	Edouard LIBOTTE Place Léopold, 3 à 5000 NAMUR Tél : 081/246.111 – Réf : 4/PU3/2024/2371383
<u>L'Administration communale :</u>	Service environnement (ou urbanisme en cas d'absence) Rue Emile Romedenne 11 à Floreffe - Tél : 081/44.71.18

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
16/10/2024	21/10/2024	Lieu : Maison communale Date : 05 novembre 2024 Heure : 10 H 00	Collège communal Rue Emile Romedenne 9 5150 Floreffe environnement@floreffe.be

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. De l'examen de la demande de permis unique, il ressort que les incidences environnementales des activités prévues ne doivent pas être considérées comme ayant un impact notable, et que le projet ne doit pas être soumis à évaluation complète des incidences sur l'environnement.

Le Collège communal de la commune de Floreffe est l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis unique.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au service communal d'environnement, rue Emile-Romedenne, 11 à 5150 Floreffe :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 ;
- Les samedis ou en soirée sur rendez-vous au 081/44/71.18 ou par mail environnement@floreffe.be

Tout intéressé peut formuler ses observations et ses réclamations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête, en indiquant la mention **PUN-064 EP**.

- soit par courrier ordinaire : Rue Emile-Romedenne 9 à 5150 Floreffe ;
- soit par courrier électronique : environnement@floreffe.be

A Floreffe le 14/10/24

Par le Collège communal,

La Directrice générale,

Stéphanie DENIS



Le Bourgmestre

Philippe VAUTARD